

REUNION EXTRAORDINAIRE CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 1^{er} MARS 2019 à 18 H

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine – DENIS Louis REY Nicolas- COMBE Noël. FRENEAT Joseph. DUTHEL Nicole DEVARENNE Catherine

Absent Excusés : VUILLEMIN Christophe – ROCHE Agnès

Lecture de l'ordre du jour.

TRAVAUX EXTENSION BAR AUBERGE : Monsieur le Maire expose au conseil que les plis concernant le MAPA ont été ouverts mardi 19 février. Le lot plomberie a été déclaré infructueux et un nouvel appel d'offres sera relancé pour ce lot.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée de l'analyse des offres vérifiées par le bureau d'études. Il demande au Conseil de se prononcer sur le choix des entreprises.

A l'unanimité le conseil retient :

Lot 1 : démolition maçonnerie : SARL BISSAY/LAFAY pour un montant HT de 25 464.55 €

Lot 2 : charpente – couverture – zinguerie : ETS BRUN Frères pour un montant H.T de 16 291.09 €

Lot 3 : Menuiseries extérieures et intérieures : Comptoir des Menuiseries pour un montant H.T. de 16 014.98 €

Lot 4 : Carrelage – faïence : Ets RAFFIN Loïc pour un montant H.T de 11 254.02 €

Lot 5 : Plâtrerie-peinture : SARL Chrisdécor pour un montant H.T. de 17 829.28 €

Lot 6 : Infructueux

Lot 7 : EURL MUSELLE Bertrand pour un montant H.T. de ~~16 658.64 €~~

16 020,43 €

TRAVAUX FLEURISSEMENT : Les travaux prévus au croisement des RD 64 et RD 103 ont été annulés car le propriétaire refuse ces travaux en l'état.

QUESTIONS DIVERSES :

Devis habillage de la croix Chez le Moine : Monsieur Lecarpentier autoentrepreneur a établi un devis pour un montant de 595 euros. Le conseil décide d'accepter ces devis.

Voirie : le chemin des crêtes est pratiquement terminé il a été drainé sur une longueur d'environ 100 mètres. L'entreprise Thomas de Montrond les Bains fournira et livrera 36 tonnes de 20/40 sur ce chantier.

Permis de construire famille Poulain/ : Suite au dépôt de leur permis de construire le SIEL a établi un devis pour une extension de réseau avec une participation communale de 4 090 euros. Monsieur le Maire demande au Conseil son avis. Le conseil va demander un devis pour un réseau aérien.

Le conseil à l'unanimité accepte le principe de la participation communale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 05